

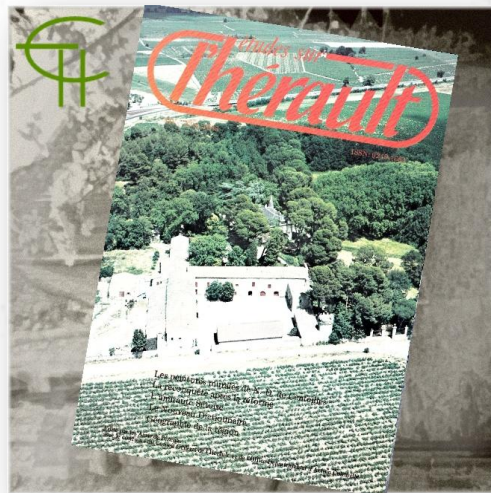
Article : Le Nouveau dictionnaire topographique et étymologique de l'Hérault



Auteur (s) : Frank R. HAMLIN

Nombre de pages : 4

Année de parution : 1983



LE NOUVEAU DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE ET ETYMOLOGIQUE DE L'HERAULT

Frank R. HAMLIN

C'est en 1865 que l'archiviste départemental de l'époque, Eugène Thomas, fit paraître dans la série officielle publiée par l'Imprimerie Impériale son *Dictionnaire Topographique du Département de l'Hérault*. L'année suivante, dans une étude parus dans le *Bulletin de la société archéologique de Béziers*(2), E.Carou critiquait sévèrement déjà l'information que cet ouvrage contient. Pendant plus d'un siècle, les érudits ont suivi l'exemple de Carou : les lacunes, les erreurs de transcription ou de datation, les fausses identifications font du dictionnaire de Thomas un outil de travail bien médiocre. Fait dont je me suis rendu compte, à mon tour, pendant les années 1957-59, époque où je préparais ma thèse *Le Suffixe -acum dans la toponymie de l'Hérault* (3). Encouragé ensuite par plusieurs spécialistes français et étrangers et inspiré par l'exemple qu'offraient les excellents travaux de l'English Place Name Society (série de monographies toponymiques consacrées aux comtés de l'Angleterre), j'ai conçu l'ambition de fournir pour le département de l'Hérault un ouvrage comparable - répertoire à la fois topographique et étymologique- et qui ne se contenterait pas de réviser le dictionnaire de Thomas mais serait fondé directement sur les meilleures sources primaires. Cette ambition a abouti, après des recherches interrompues à plusieurs reprises, au volume qui vient de paraître.

Aux trois phases principales de mes recherches correspondent les éléments qu'on trouvera dans ce dictionnaire : (1) un répertoire de la toponymie et de la microtoponymie modernes - noms de villages, de lieux-dits, de rivières, etc... -, répertoire qui se veut exhaustif pour les lieux habités, assez complet aussi en ce qui concerne les lieux-dits ; (2) une abondante collection de formes anciennes, dont l'identification est soigneusement contrôlée, y compris les indications utiles concernant les lieux disparus ; (3) un commentaire étymologique, facilité par un regroupement à l'intérieur de l'ordre alphabétique général - d'après les termes qui ont servi à la désignation toponymique. Dans une appendice sont regroupés, par ordre de cantons et de communes, les principaux noms qui possèdent un intérêt historique.

La nomenclature moderne que j'ai retenue est, pour l'essentiel, celle de la *Nouvelle Carte de France* au 1 : 20.000e ou au 1 : 25.000e (suivant les feuilles), avec le complément de tous les noms figurant sur la carte de Cassini (levée, sur le territoire de ce département, entre 1770 et 1775) . Pour atteindre à l'exhaustivité, il aurait fallu ajouter tous les lieux-dits portés au cadastre ou faisant partie seulement de la tradition orale : des raisons d'ordre pratique m'ont empêché de relever toute cette documentation supplémentaire, mais le nombre de microtoponymes- noms de lieux-dits, d'accidents du terrain, de ruisseaux- contenus dans le nouveau dictionnaire est déjà fort important.

Reconnaissons aussi qu'il m' a été matériellement impossible de dépouiller *toutes* les sources anciennes relatives à ce département, mais que ce dépouillement est néanmoins assez complet en ce qui concerne le Moyen Age (4) . Pour la période allant du 14 e au 18e siècles, j'ai cherché à opérer un choix judicieux parmi les nombreuses sources existantes, choix visant à inclure les répertoires les plus importants et à combler les lacunes de l'information médiévale. Dans tous les cas, j'ai retenu, parmi les formes anciennes, les toutes premières attestations- à condition que l'identification de celles-ci soit assurée et qu'elles ne proviennent pas d'une documentation secondaire- ainsi qu'un

nombre variable de références plus récentes. Pour chaque toponyme, le linguiste trouvera donc, dans les limites des renseignements à ma disposition, tous les éléments nécessaires pour retracer le fil de son histoire, tandis que l'historien aussi trouvera une collection des références les plus importantes. Si, pour l'ancien diocèse de Saint-Pons, les formes anciennes sont plus rares que pour le reste du département, ce fait est le résultat d'une ferveur révolutionnaire particulièrement intense qui livra aux flammes tout ce qui pouvait avoir l'apparence de justifier les anciens privilèges féodaux.

C'est l'étude étymologique qui constitue sans doute l'aspect le plus complexe de ce travail. Etude qui se doit de respecter les principes et l'enseignement d'un siècle et demi de recherches linguistiques et dialectales, qui écarte les explications en contradictions avec ces principes - pour agréables ou pittoresques qu'elles soient - et qui cherche toujours à s'appuyer sur une solide documentation. Malheureusement, les documents qu'on aurait souhaité posséder font complètement défaut dans un grand nombre de cas, résultat de l'état fort lacunaire où nous sont parvenues les archives du passé. Ajoutons que l'origine d'un toponyme peut remonter à l'époque gallo-romaine (voire bien au-delà) ou être seulement une création du siècle actuel; quelle que soit la date de cette origine dans chaque cas particulier, un témoignage écrit, contemporain de la désignation même, est le plus rare des documents (5). Il s'ensuit que l'étude toponymique n'arrive à peu près jamais qu'à des explications *probables*, probabilité toutefois fort voisine de la certitude dans un grand nombre de cas où la comparaison des données permet de reconstituer des séries de noms possédant une commune origine.

On trouvera dans l'introduction (6) de mon dictionnaire une discussion des considérations qui, à la lumière du jeu des probabilités, m'ont guidé dans le choix d'une hypothèse étymologique. Il n'est peut-être pas inutile, cependant, de revenir ici sur les principes qui entrent en cause et de citer quelques cas intéressants.

Si les recherches étymologiques relèvent principalement de la linguistique comparée, elles dépendent aussi de l'histoire pour une partie importante de leur méthode ; et, dans le cas d'un ouvrage de toponymie, les historiens figurent au premier rang des spécialistes à qui il adresse ses conclusions. Pour cette raison, j'ai tenu à signaler très exactement la source de toutes les références anciennes. En même temps, la bonne méthode philologique m'oblige à transcrire ces attestations sans apporter à leur forme la moindre modification(7).

Aucune donnée n'est plus positive, dans la détermination d'une étymologie toponymique, que la date de la première mention du lieu en question. Ce *terminus ante quem* exclut toute possibilité d'explication par un élément plus récent. Par exemple, comme le *Mas Laval* à Puéchabon étant attesté déjà sous la forme *mansos de valle* en 1153, son origine ne peut être attribuée au nom de famille *Laval* (8) . Il arrive que la première mention d'un lieu se trouve non dans le texte d'une charte, mais dans le récit fait par un historien à une époque ultérieure ; si j'ai exclu normalement ces allusions de mon travail, c'est pour éviter que l'orthographe due à une source secondaire ne vienne

fausser le caractère documentaire que possède une succession de graphies originales. Pour des raisons analogues, une première référence dont l'identification est douteuse (9) a été exclue ou ne figure qu'avec une annotation appropriée ; bien que ce soit à regret, je ne trouve pas que le contexte des références en question permette de reconnaître *Pézenas* chez Plin^e, *Die* ou *Cabrières* chez Grégoire de Tours. Le grand nombre de fausses identifications qui se trouvent dans le *Dictionnaire topographique* d'E. Thomas sont l'un des principaux défauts de cet ouvrage.

Par contre, le toponymiste abordera toujours, avec une certaine précaution la *forme* -la graphie même- de la première attestation. En effet, c'est rarement le parchemin original qui nous a conservé le texte d'une charte médiévale : des transcriptions successives, notamment dans la constitution des cartulaires à des dates qui s'échelonnent sur plusieurs siècles, ont transmis la plus grande partie de cet héritage. Des formes anciennes qui ne correspondent pas à la vérité étymologique peuvent donc être imputables soit à une latinisation fautive, soit à une transcription inexacte. On est heureux de constater toutefois que, là où existent plusieurs formes anciennes- et c'est ordinairement le cas, pour une localité un peu importante (10)-celles-ci ont le plus souvent le mérite de se confirmer les unes les autres, preuve que ces documents sont dignes de foi dans leur ensemble. Il est enfin parfois possible de corriger un lapsus (*Atennorinellico* pour *Mormellico*, *Joindri* pour *Isindri* *Exindrio*) à l'aide d'un contexte similaire dans plusieurs chartes parallèles.

Les variations qu'on rencontre dans certaines séries de formes anciennes présentent parfois une délicate question d'interprétation qu'on cherche à résoudre par le recours à d'autres données comparatives. Voici deux exemples dont les étymologies adoptées, qui semblent s'opposer diamétralement l'une à l'autre, dépendent toutes deux des ressources de l'anthroponymie classique. Les références médiévales à *Dio* ont régulièrement la forme *Diano*, dont la finale est caractéristique des noms de domaines gallo-romains ; une forme unique *Adiano* du 11^e siècle fait supposer qu'il s'agit du domaine d'un certain Addius eu qu'un *a* initial primitif est tombé par aphérèse, phénomène dont on trouve d'assez nombreux exemples dans la toponymie de ce département (Ganges, Guzargues, Vias, Mosson, etc...). Par contre, la première attestation - de l'an 799- de *Saugras* (commune d'Argelliers) aurait eu une voyelle initiale dont la qualité même est douteuse (*Osogrago* ou *Assogrado* suivant les transcriptions) et qui n'est appuyée par aucun terme de l'antiquité, alors que la forme simple *Sogrado*, attestée pour la première fois dès 837, correspond phonétiquement à l'anthroponyme grec assez courant *Socrates*.

Les fausses latinisations du Moyen-Age, qui vont jusqu'à transformer * *Malscas* (Mauchiens) en *Malis Canibus* et *Montblanc* en *Monte Albo*, ne sont pas toujours faciles à reconnaître. On accepterait sans hésitation les nombreuses attestations *Nova Cella* pour Navacelles - ce serait un «nouvel ermitage» ou un «nouveau monastère» - si plusieurs faits ne venaient contrecarrer cette étymologie : 1) Le latin médiéval de cette région préfère l'ordre déterminé / déterminant : *cella nova* (où *Celleneuve*, commune de Montpellier) à *nova cella* ; cf. *Domenove* à Villeneuve-lès-Maguelonne et les abondants exemples des types *Castelnau*, *Villeneuve* (2). La voyelle initiale de *Nova Cella* ne correspond pas à celle du nom moderne, comme on peut encore le remarquer par la comparaison *Domenove*, *Villeneuve* (-ove), etc...(3) Le terme celtique *nava* «creux», vers lequel nous dirige l'argument phonétique, correspond très justement à la forme du cirque qui fait la renommée de Navacelles.(4) La présence d'un homonyme dans le département voisin du Gard, où la même valeur

topographique convient également aux lieux, montre que notre exemple n'est pas isolé. (5) L'ordre de composition *nava* «creux» déterminé est caractéristique du celtique ancien. Autant de raisons pour rejeter ici la forme précise des attestations médiévales et une étymologie entièrement latine. Il s'agirait d'un hybride celto-latin dont le sens approximatif semble être «l'ermitage du cirque».

Que représentent les noms des lieux?

Presque toujours quelque chose de caractéristique mais, au fond, de très ordinaire aussi, dont l'expression linguistique se fait soit au moyen d'un nom de famille par un terme du lexique courant.

A toutes les époques, un grand nombre de noms de seigneurs, de propriétaires ou d'exploitants sont restés aux lieux forts, aux domaines, aux simples fermes et aux tènements. Nous avons vu déjà que *Dio* et *Saugras* doivent presque certainement leur nom à un propriétaire d'il y a quinze cents à deux mille ans. Il en est de même de quelque trois cents autres localités ayant une origine gallo-romaine ou, dans certains cas, pré-romaine. A leur tour, les seigneurs francs (et peut-être déjà Wisigoths) du haut Moyen Age ont laissé leur nom à plusieurs nouveaux villages dans l'Hérault et notamment à des composés avec *mont* ou *puech* (le plus souvent sous une forme francisée, *pui*) : *Montaubérou* (dans la commune de Montpellier), *Montarnaud*, *Montady*, *Montbazin*, *Puéchabon*, *Puilacher*, *Puissalicon* et peut-être *Montferrand*.

D'abord sous l'influence d'une mode venue avec les peuples germaniques, ensuite par l'adoption générale des noms de famille (issus de sobriquets, de noms de métier ou d'origine, etc...) , le système des noms de personnes que le Midi avait hérité du latin s'est petit à petit transformé au cours du Moyen Age. Les chartes révèlent qu'à chaque étape de cette évolution correspondent de nouvelles créations toponymiques, par le simple passage du nom du propriétaire à la propriété.

C'est là une tradition qui est devenue encore plus fréquente depuis le 18^e siècle, à tel point qu'elle est suivie à peu près universellement dans la dénomination de nouvelles propriétés autour de Montpellier et de Béziers. Malheureusement, les sources dont on dispose aujourd'hui permettent assez rarement de dire exactement depuis quelle date chaque nom particulier de ce genre désigne un domaine ou un tènement : à moins de posséder une documentation très précise - comme pour *Boirargues* à Lattes, *l'Engaran* à Lavérune l'homonymie de la famille et du lieu constitue une difficulté majeure pour la méthode comparative et la seule indication sûre est celle de l'attestation la plus ancienne.

Comme une forte proportion de noms de famille sont en réalité, à leur tour, des noms d'origine-témoins du berceau de la famille en question- , il arrive assez souvent que le cercle toponyme → anthroponyme → toponyme se referme et que, par l'intermédiaire d'un nom de famille, on assiste à la transplantation d'un nom de lieu. Ajoutons enfin que la microtoponymie témoigne certainement en même temps de l'usage fort répandu des sobriquets, dont certains sont passés eux aussi à une fonction toponymique. Le lecteur appréciera que, dans mon dictionnaire, l'indication fréquente «sobriquet ou n[om] de famille» laisse encore ouverte la voie à de nouvelles recherches que chaque famille intéressée aura intérêt à poursuivre.

Est-il besoin de dire que c'est l'occitan, sous la forme de ses parlers régionaux légèrement différents dans chaque commune, qui a fourni la grande masse des microtoponymes où il entre un élément de la langue commune ? Pour cette raison, les noms de lieux-dits constituent une mine de renseignements sur une vie rurale traditionnelle dont les conditions et les usages ont évolué relativement peu entre le haut Moyen Age et la Révolution, vie qui se déroulait généralement dans des circonstances extrêmement rudes. L'esprit essentiellement pratique du paysan se montre clairement à la façon dont il désignait ses environs : appellations faisant allusion surtout à la qualité utile ou nuisible du relief, des terres ou de la végétation. Par exemple, on n'hésitait pas à nommer *foi*, terme dont le sens allait de « fou » à « inutile » et même à « maudit », un élément de la topographie n'ayant aucune valeur pour l'agriculture. C'est par un diminutif de ce mot, *foleti(n)* « inutile », que s'explique le nom du rocher massif, *Bau Fouleti* (altéré en *Bau Filliti* sur les cartes d'usage courant), qui domine le hameau de Bardou dans la commune de Mons.

Dans cette économie rurale, l'importance de la végétation, naturelle ou cultivée, était primordiale. On mettait à contribution tout arbre, arbuste ou plante possédant une utilité quelconque, depuis le châtaignier (d'où les noms de lieux *Castan*, *Castanet*, *Castagnès*, etc...) qui fournissait un élément essentiel de l'alimentation d'hiver, au paliure (occitan *arn*, d'où *Arnas*, *Arnet*, *Arnède*, etc...) apprécié avant tout pour ses propriétés médicinales, et au buis (thème des dérivés *Boisset*, *Boissière*, *Boisseron*, etc...) dont on se servait pour la fabrication de nombreux objets utilitaires ainsi que pour le chauffage. Les genêts (d'où *Gineste*, *Ginestet*, *Ginestier*, etc...) ne fournissaient pas seulement des balais mais aussi de la litière et une sorte de chaume pour les toitures, tandis que leurs fibres servaient à faire une étoffe grossière dont l'usage a été repris pendant la 2e guerre mondiale. Les fines herbes, si abondantes en Languedoc, se présentent souvent dans la toponymie : ce n'est pas alors leur simple présence (à peine remarquable) qui est signalée, mais les endroits où l'on allait chercher du thym (*Frigoule*, *Frigoulas*, *Frigoulet* etc...) ou du romarin (*Romadure*, *Roumanis*, *Roumanissière*, etc...) d'une qualité supérieure. Il n'est jusqu'au sainbois qui n'ait son usage et son dérivé toponymique (occitan *trentanel* d'où le lieu dit *Trentaneloux*, à Paulhan) : utilisé comme soporifique pour la pêche en rivière, il était apprécié surtout par les braconniers (11)

Bien que le nombre des termes utilisés en toponymie soit élevé, beaucoup d'entre eux se présentent à l'état plus ou moins isolé, créations personnelles qu'il n'est parfois pas aisé d'expliquer avec certitude. Mais d'autres mots figurent très souvent dans les noms de lieux dits et par conséquent, avec leurs dérivés et composés, donnent lieu à des articles assez étendus dans le dictionnaire toponymique : parmi les plus importants de ces derniers, citons *Baume* « grotte », *font* « source », *peyre* « pierre », *val* « vallée », *euse* « chêne vert », *barte* « buisson », *hallier*, *bosc* « bois », *moulin*, *prat* « prairie ». Comme nous l'avons déjà remarqué, il s'agit là des éléments les plus ordinaires du paysage, de termes relatifs à la topographie (relief, présence d'eau, nature du terrain), de la végétation et des cultures, des bâtiments, de l'exploitation agricole. Parmi ces appellations traditionnelles, la fantaisie et les termes abstraits ont fort peu de place. C'est à peine si l'on y reconnaît quelques exemples d'expressions faisant allusion à des croyances populaires au surnaturel : *les Fades* « les fées », *la Vieille*, être fabuleux etc...

Par contre, dans une microtoponymie très récente, la fantaisie joue un rôle fort important : ses effets sont très visibles dans les noms de nouvelles propriétés

situées dans la plaine. Avec une orthographe inverse, une ville appelée *Ynaf* à Frontignan rend hommage à une certaine Fany. La propriété que M. Fesquet, ancien pâtissier à Montpellier, acheta à Mauguio porte le nom *Mille-Feuilles*, tandis que M. Fournier, marchand de motos, appela *Le Cycle* sa maison dans la commune de Béziers. Il existe probablement bien d'autres appellations de ce genre dont la signification m'aura échappé. Parfois aussi, l'imagination se donne libre cours dans la création d'expressions artificielles : noms hybrides tels que *Valcyre* (commune de Valflaunès : *Val* plus deuxième syllabe de *Lancyre*, domaine voisin) et *Montmèze* (à mi-chemin entre les villages de Mèze et Montagnac et créé à partir de ces noms).

Pour le lexicologue et le dialectologue, la toponymie fournit un précieux complément à l'enseignement des documents écrits. Avant que les parlers occitans de la plaine languedocienne n'aient adopté la variante *nègre* importée de la montagne, « noir » se disait *nier* ; en constituant la preuve sous la forme du féminin, les noms des *Nières*, hameau à st-Gervais-sur Mare, et de *Rocanières*, lieu-dit à Roquebrun. Le terme *Volta* (du latin *voluta*) « tournant » s'est spécialisé dans la toponymie pour désigner des localités situées dans un méandre ou à ses environs immédiats : c'est ainsi que s'expliquent les noms de *la Voulte* (commune de Mons), des *Bautes* à St Bauzille de-Putois et de deux autres exemples dans le département du Tarn (12).

Il demeure, même parmi les noms d'origine occitane, quelques séries dont le sens est assez obscur. Par exemple, de nombreux lieux-dits s'appellent *Saume Longue* ; mais, si ce n'est dans l'expression *Pisse-Saumes* (dont la signification est plus ou moins évidente), le terme *sauma* n'entre presque jamais dans d'autres composés toponymiques. Est-ce qu'il faudrait en réalité voir dans le premier élément de *Saume longue* une *summa* et non une *sauma* « ânesse » ? Est-ce que, dans les ténements dont il est question, le labour était particulièrement long (13) et pénible ? Prenons encore le cas de *Castelsec*, microtoponyme attesté à plusieurs exemples dans des endroits qui ne semblent pas être plus secs que d'autres et où rien ne permet de supposer qu'un château aurait existé autrefois (14). Petits mystères qui méritent toujours de retenir l'attention des chercheurs.

Le fruit de mes recherches sort des ateliers des Imprimeries Maury (Malesherbes et Millau) avec tous les avantages que l'informatique met aujourd'hui au service de l'impression. Avant d'arriver à cette dernière étape, pourtant, je me suis volontairement abstenu d'utiliser les outils encore imparfaits que m'offraient les ordinateurs, craignant de tomber - à la suite d'une fausse simplification des données ou de l'analyse - dans des fautes d'interprétation ou de présentation. Dans ce refus d'adopter tous les moyens les plus récents, certains verront peut-être une excessive tendance au conservatisme. Mais c'est déjà une première révolution dans les conditions de la recherche qui m'a permis de faire un sérieux travail de toponymie tout en habitant fort loin de la région intéressée. Une entreprise de ce genre, pendant la première partie du siècle actuel, n'aurait eu aucune possibilité de réussir. Cette différence relève du fait que les premiers grands toponymistes français, depuis Auguste Longnon à Albert Dauzat et à ses élèves ne connaissaient pas les moyens dont nous disposons maintenant : excellentes cartes à grande échelle, monographies consacrées à de très nombreux aspects de la région, possibilité de faire reproduire des sources inédites sous forme de microfilms ou de photocopies.

Je serai le premier à admettre toutefois que la

seule utilisation des sources écrites- si excellentes soient-elles- est loin de résoudre tous les problèmes d'interprétation qui se posent au toponymiste. D'où la nécessité de séjours répétés dans la région étudiée, d'enquêtes menées auprès des habitants, de la consultation- surtout là où d'autres sources font entièrement défaut- d'archives communales ou particulières. Heureusement j'ai bénéficié, grâce à des subventions accordées par le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada, de la possibilité de retourner plusieurs fois dans le Languedoc au cours de mes travaux.

En plus, fait capital pour tout ce qui concerne l'apport local dans cet ouvrage, j'ai eu le très grand avantage de travailler depuis 1977 avec la collaboration de l'abbé André Cabrol. Fournissant gracieusement une aide qui a commencé avec des enquêtes sur place et s'est achevée avec des responsabilités d'éditeur, l'abbé Cabrol, plus que personne, m'a fourni le courage de mener mon projet à bon terme ; en même temps, par son intime sympathie pour la langue et pour tous les aspects de la vie traditionnelle dans cette région, il a su remédier aux insuffisances de mes propres connaissances. Précisons encore qu'il n'a jamais cherché à imposer une solution aux cas douteux que je lui ai soumis ; c'est donc toujours moi-même, faisant le tri de toutes les hypothèses qui se sont offertes à ma considération, qui suis responsable des erreurs de fait ou d'interprétation que ce dictionnaire peut contenir.

Malgré toute l'attention avec laquelle ce volume a été élaboré, il est loin d'avoir épuisé les possibilités de recherches- et d'informations- toponymiques dans ce département. Tout chercheur connaissant à fond un coin de

l'Hérault pourra fournir un complément de précisions sur la ou les communes qui lui sont familières. Qu'il se méfie peut-être des hypothèses étymologiques, car elles sont toujours sujettes à la plus grande précaution ; qu'il s'aventure avec prudence dans l'identification de formes anciennes, car les pièges sont nombreux. Mais il retrouvera fort probablement, dans les documents écrits ou la tradition orale, la trace moderne de quelques anciennes localités que j'ai dû porter comme « disparues » ou « non identifiées ». Le dépouillement des compoix, des archives communales, des minutes notariales (15) lui fournira vraisemblablement une attestation plus ancienne d'un assez grand nombre de microtoponymes. Peut-être aura-t-il aussi la chance de pouvoir préciser dans quelles circonstances et à quelle date certains noms de famille sont devenus noms de lieux. Celui qui connaît parfaitement la tradition orale saura dire l'origine des « noms de fantaisie » du début du siècle. Partout, la prononciation traditionnelle- c'est-à-dire, celle du « patois », dialecte local de l'occitan- mérite d'être notée avec soin, car cette forme orale continue assez souvent l'aspect primitif d'un nom, plus fidèlement que les sources écrites. Les recherches supplémentaires que je viens de suggérer ne devront pas se limiter aux seuls noms que mon dictionnaire a pu enregistrer ; au contraire, elles ont le plus grand intérêt à s'étendre à toute la nomenclature figurant au cadastre ou dans l'usage local. Si j'ai pu mettre sur pied l'exploitation scientifique des richesses toponymiques qui existent dans ce département, ce n'est là qu'un premier pas : il appartiendra à d'autres d'affiner et de compléter cette documentation.

par Frank R. HAMLIN

Université de Colombie Britannique, Canada

Notes

(1) Frank R. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau Dictionnaire Topographique et Etymologique*, Poussan (A. Cabrol) Montpellier (Centre d'études Occitanes) 1983.

(2) Compte et répartition des décimes perçues sur le clergé du diocèse de Béziers en 1322 et 1323, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers, 2e série, IV (1866)*, p. 113-144.

(3) Cette thèse, préparée sous la direction de M. Charles Camproux, soutenue devant l'université de Birmingham (Angleterre) en 1959 et publiée à Montpellier en 1961, est maintenant épuisée.

(4) Pour plus de détails, voir l'Introduction du dictionnaire, p. X III-XIV, et la Bibliographie du même ouvrage, p. XXVIII-XXXV.

(5) Ce principe n'est pas universel. Dans certains autres pays, et notamment dans ceux de l'Amérique du Nord, les archives renferment un grand nombre des travaux et des journaux des explorateurs et des géographes, qui ont donné aux villes et aux montagnes leur nom actuel et qui ont expliqué dans ces documents les raisons de leur choix.

(6) Pages XVII - XX. On a dit fort justement que peu d'usagers d'un dictionnaire s'avisent de lire l'introduction de l'ouvrage où ils puisent souvent des renseignements. Qu'ils ne se plaignent pas dans ce cas, s'ils n'ont pas compris les intentions de son auteur !

(7) Si une charte médiévale contient l'expression *villa Adiciano* (forme de 985 pour l'Adisse, quartier de Montpeyroux), je n'ai pas le droit de transcrire « Adicianum villa ». De même, l'accent aigu qui est absent du mot *église* dans de nombreuses références manuscrites au 18e siècle manquera encore à la transcription que j'en fournis. Par contre, une attestation figure dans mon dictionnaire avec une orthographe modernisée dans les cas où celle-ci correspond à la graphie d'une source secondaire (inven-

taire, etc...) dans laquelle, pour des raisons d'ordre matériel, j'ai puisé cette forme.

(8) L'emploi des noms de famille semble s'être généralisé, dans cette région, au cours du 13e siècle.

(9) Sur la méthode suivie dans l'identification de ces références, voir mon article sur l'utilisation des formes anciennes dans les études de toponymie, *Mélanges de Philologie et de Toponymie Romanes offerts à Henri Guiter*, Perpignan, 1981, p. 279-289.

(10) Sont exclus systématiquement de mon ouvrage les attestations anciennes complètement isolées qu'on ne peut identifier avec un toponyme plus récent. Par contre, j'ai retenu les noms de localités disparues (ou non identifiées) qui sont mentionnées à plus d'une reprise.

(11) Renseignements que je dois à une note de M. J.M. Petit (*Revue des Langues Romanes* 1979, p. 337).

(12) Mais c'est plus probablement comme terme d'architecture que le même mot est à interpréter dans les *Vautes* à St-Gély-du-Fesc.

(13) Les tènements dont il est question ont, il est vrai, une forme généralement allongée, mais non à tel point que leur longueur paraisse être vraiment distinctive.

(14) Précisons d'ailleurs que les sources historiques dépouillées pendant la préparation de ce dictionnaire n'auraient certainement pas manqué de signaler, plus d'une fois, l'existence d'un château à ces endroits ; en fait, dans les cas qui nous intéressent ici, des attestations antérieures au 18e siècle font complètement défaut.

(15) Comme il a été indiqué dans la première partie de cet article, j'ai pu utiliser les sources de ce genre dans un nombre limité de cas seulement.

Année de parution : 1983

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1983 n° 3



Joseph GIRY, Les peintures murales de N.-D. de Centeilles ;

Bernard MONTAGNES, La reconquête après la réforme. Michaelis à Montpellier (1595-1599) ;

Alain DEGAGE, L'amirauté de « Cette » et la « flotte » sétoise de 1691 à 1735 ;

Frank R. HAMLIN, Le Nouveau dictionnaire topographique et étymologique de l'Hérault ;

Robert FERRAS, Géographie de la région. Chronique des publications récentes (1981).

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

